

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 7 août 2024

Les villes éteignent l'éclairage pour admirer la pluie d'étoiles filantes

Les Villes du canton de Neuchâtel, en collaboration avec Viteos, participent une nouvelle fois au "Projet Perséides", dont l'édition 2024 se déroulera la nuit du 12 au 13 août. Cette initiative invite à redécouvrir le ciel nocturne sans pollution lumineuse. La Chaux-de-Fonds et Le Locle éteindront complètement l'éclairage public, tandis qu'une grande partie de la commune de Neuchâtel sera plongée dans le noir.

La pluie d'étoiles filantes des Perséides atteindra son apogée dans la nuit du 12 au 13 août. Dans des conditions optimales, 200 étoiles filantes peuvent être observées. Un spectacle impressionnant, mais malheureusement masqué par l'éclairage artificiel en milieu urbain. Les villes du canton de Neuchâtel, éteindront donc leurs luminaires, comme elles le font déjà en grande partie depuis 2022, pour permettre à la population de contempler le ciel nocturne à cette occasion.

Cette initiative, portée par l'association "Projet Perséides", vise à sensibiliser le public aux effets néfastes de la pollution lumineuse, à savoir la destruction de la biodiversité, la perturbation du cycle circadien (sommeil) et le gaspillage d'énergie.

Les zones suivantes resteront éteintes toute la nuit :

- **À La Chaux-de-Fonds** : toutes les zones déjà éteintes la nuit
- **Au Locle (y compris Les Brenets)** : l'ensemble de la commune
- **À Neuchâtel** : en ville, toute la zone déjà éteinte entre 0h et 5h et les axes au nord de la gare (éclairage maintenu au centre-ville et sur les principaux axes de transit, selon les plans annexés). A **Peseux**, toute la localité, sauf la rue de Neuchâtel et à **Corcelles-Cormondrèche et Valangin**, toute la zone déjà éteinte de 0h à 5h. Des animations sont prévues dans la commune pour observer le ciel et la faune

Sur le plan technique, l'extinction de l'éclairage public est gérée par Viteos, fournisseur d'énergie des trois communes.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de:

Ville de La Chaux-de-Fonds: Ilinka Guyot, conseillère communale, tél. 032 889 00 20

Ville du Locle: Anthony von Allmen, conseiller communal, tél. 032 933 85 05

Ville de Neuchâtel: Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement et au développement durable, tél. 032 717 76 75

Viteos SA: Claire-Lise Clément, Secrétaire générale, tél. 032 886 00 04